

Rencontre avec Ueli Maurer

Le retour à de réelles négociations

«Un partenariat implique une marge de négociation», un principe que les associations du personnel de la Confédération ont rappelé au conseiller fédéral Ueli Maurer lors d'un premier tour de table sur les mesures salariales 2018. Le ministre l'a reconnu: «Un geste en faveur du personnel s'impose.» Il a promis des mesures en conséquence dans le prochain budget.



© APC

Stagnation des salaires depuis 2013, manque d'attractivité de l'employeur Confédération qui peine à recruter des spécialistes et un renchérissement positif à la fin 2017: ces arguments ont convaincu Ueli Maurer de prévoir une marge dans le budget pour une adaptation à la hausse des salaires ou d'autres mesures en faveur des employé-e-s de la Confédération en 2018. A la question de Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC «quel pourcentage avez-vous prévu?», le ministre des finances a répondu devoir s'en remettre à ses collègues du Conseil fédéral. Aucun chiffre n'a donc été avancé.

Système salarial: pas question de toucher à l'indemnité de résidence

L'APC a remis sur la table des discussions le déséquilibre qu'a entraîné l'adaptation des fourchettes d'évolution des salaires en 2016 dans le système salarial: «Cela relativise le principe de l'égalité de traitement, il faut une correction urgente.» Quant à l'indemnité de résidence, elle doit être maintenue. «Sa suppression équivaldrait à une réduction de salaire directe, pesant d'autant plus lourd sur les classes de salaire inférieures.» L'Office fédéral du personnel a aujourd'hui pour mandat de présenter

au Conseil fédéral, d'ici le début de l'été, plusieurs variantes d'adaptations du système salarial. S'en suivront des discussions entre partenaires sociaux.

Des mesures d'accompagnement pour la caisse de pensions

Les associations du personnel ont également rendu le conseiller fédéral attentif aux changements prévus au sein de la caisse de pensions Publica pour la mi-2018: la nouvelle diminution du taux de conversion aura pour conséquence une baisse des futures rentes. L'APC a demandé que l'employeur

prévoit des mesures d'accompagnement. Le Conseil fédéral a aussi pour projet d'adapter l'âge de la retraite des catégories de personnel particulières (garde-frontière, officiers et sous-officiers de carrière et personnel transférable du DFAE), ce à quoi les associations se sont fermement opposées. Le dossier va être traité par le Conseil fédéral prochainement.

Un contexte politique difficile

Selon Ueli Maurer, «la pression sur le personnel de la Confédération va encore s'accroître ces prochains temps». Lors de la session de mars, on débattit du programme de stabilisation. La motion Müller, qui demande des coupes budgétaires supplémentaires, avec un plafonnement des dépenses de personnel au niveau du compte 2014 jusqu'en 2019, pourrait également avoir les faveurs de la majorité du Parlement. Dans les deux plus grands départements (DDPS et DFF), le ministre des finances n'exclut pas des licenciements. Mais Ueli Maurer a promis de s'engager auprès du Conseil fédéral et du Parlement en faveur du personnel de la Confédération. La prochaine rencontre est prévue en juin.

Martine Currat-Joye



© APC

Encore des comptes excédentaires pour 2016 – stop à la pression sur le personnel!

Une fois encore les comptes fédéraux se soldent par un excédent, qui résulte cette année encore de rentrées supplémentaires de l'impôt fédéral direct et de la diminution des dépenses dans l'administration. Et comme toujours, les commentaires du Conseil fédéral sont les mêmes: l'excédent s'explique par des «effets spéciaux» et il faut s'attendre ces prochaines années à une diminution des recettes et à des déficits structurels élevés. La pression aux économies demeure quant à elle invariablement forte, quand bien même les dépenses supplémentaires de 1 milliard de francs ne sont plus à l'ordre du jour à cause du rejet de la réforme fiscale des entreprises. L'APC, dans le cadre de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération, en est persuadée: les explications du Conseil fédéral ne parviennent plus à convaincre le personnel. Chaque année, les collaborateurs et collaboratrices doivent écouter les mêmes arguments. Le Conseil fédéral minimise l'excédent et propose de nouvelles coupes dans le budget du personnel. Ces propositions sont ensuite reprises et développées par le Parlement. Tout récemment encore, en décembre dernier, une majorité parlementaire a, ni une ni deux, raboté le budget du personnel 2017 de 50 millions de francs supplémentaires. Une mesure d'économie dont la mise en œuvre donne bien du fil à retordre à l'administration et qui a pour conséquences des licenciements, des postes non repourvus, des retraites anticipées et, au final, davantage de travail et de stress pour les employé-e-s qui restent. Il faut en finir avec cette politique d'austérité! CNPC